



Interprétation du quatrième inventaire forestier national (2009–2017) sous l'angle de la politique forestière

Selon les résultats du quatrième inventaire forestier national (IFN4), qui couvre la période de 2009 à 2017, l'état des forêts suisses est globalement bon, bien que des disparités aient été relevées au plan régional. Les changements climatiques pèsent de plus en plus sur les forêts, qui sont fortement mises sous pression par des événements extrêmes (sécheresses persistantes et tempêtes) et l'arrivée accrue d'organismes potentiellement nuisibles. Les exploitants sylvicoles vont dès lors au-devant de défis considérables. Aussi la Confédération a-t-elle mis à jour les mesures prévues par la politique forestière afin d'apporter un soutien concret.

Par ses récoltes systématiques de données sur plusieurs décennies, l'IFN, fruit d'une collaboration entre l'Office fédéral de l'environnement et l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage, fournit des bases pertinentes pour évaluer les effets, dans plusieurs domaines, de la politique forestière décidée par le Conseil fédéral. Surface forestière, exploitation du bois, puits de carbone, changements climatiques, santé de la forêt et protection contre les organismes potentiellement nuisibles sont autant de thématiques qui y sont abordés afin de garantir la fonction protectrice des forêts contre les dangers naturels, de protéger l'eau potable et les sols forestiers, de conserver la biodiversité, de maintenir la vitalité des arbres et la capacité de régénération des forêts et d'assurer l'entretien de ces dernières. Par ailleurs, l'état et l'évolution des forêts revêtent une grande importance dans la réalisation d'objectifs d'autres politiques sectorielles cantonales et fédérales, comme les politiques climatique, énergétique ou en faveur de la biodiversité.

Un engagement de tous les acteurs, seule garantie pour une exploitation du bois adaptée

La gestion durable des forêts à des fins de production de bois est un élément essentiel tant de la politique forestière que de la politique de la ressource bois de la Confédération. Celles-ci visent une utilisation plus polyvalente du bois et une exploitation accrue de ce dernier, contribuant

par là même considérablement à la réalisation des objectifs définis dans les politiques climatique et énergétique. Selon les résultats de l'IFN4, les forêts en plaine qui se trouvent sur le Plateau et dans le Jura sont gérées et entretenues de manière intensive, ce qui n'est pas le cas, ou alors que ponctuellement, des forêts d'altitude situées dans les Alpes et les Préalpes. Ces disparités régionales s'expliquent par les différents obstacles que rencontrent les propriétaires de forêts ainsi que les entreprises forestières. Sur les surfaces pentues, exploiter le bois n'est pas rentable, en raison de la topographie du terrain, mais aussi des infrastructures parfois inadaptées, d'autant plus que la situation sur le marché du bois est généralement tendue pendant de longues périodes. Il est donc primordial d'opter pour une gestion forestière régulière et dans les règles de l'art qui prévoit l'exploitation du bois, de sorte que les forêts puissent également fournir d'autres prestations (p. ex. protection du climat, détente) et favoriser la biodiversité. Il peut toutefois se révéler judicieux, dans certains cas, de donner la priorité à une prestation forestière spécifique, voire de renoncer à toute gestion.

Les changements climatiques, défis de taille malgré la résilience grandissante des forêts

Aujourd'hui déjà, les forêts doivent toujours plus faire face à des situations qui devraient s'accroître du fait des changements climatiques. Ainsi, les longues périodes de

danger élevé d'incendie de forêt ou le brunissement des hêtraies durant les étés de 2018 et de 2019 n'ont pas seulement inquiété les spécialistes, mais aussi la population. En adoptant une gestion forestière prévoyante, telle que le prévoit la politique forestière, il est possible de préparer les peuplements d'arbres aux changements climatiques et de réduire les retombées négatives. L'IFN4 fait état d'évolutions positives en la matière, comme, entre autres, l'augmentation du mélange des essences et de la diversité structurelle et la réduction drastique des peuplements étrangers au site. En effet, les forêts aux structures variées et riches en espèces résistent davantage aux perturbations et sont ainsi mieux à même de garantir à long terme leurs fonctions primordiales pour l'être humain. Les propriétaires et les spécialistes forestiers butent toutefois toujours sur des questions encore aujourd'hui sans réponse concluante : les décisions sylvicoles prises en vue de l'adaptation aux changements climatiques répondront-elles aux attentes à long terme ? Quelles essences présentent un potentiel économique ? Comment gérer les événements dommageables qui mettent en danger certains peuplements déjà aujourd'hui ? Les autorités ainsi que les milieux de la recherche et de la pratique sont chargés d'y trouver des réponses ciblées.

La capacité de régénération, gage de durabilité en particulier dans les forêts protectrices

La question de savoir si des générations d'arbres croissent dans les forêts suisses, et si oui, de quel type, revient à étudier la capacité de régénération des forêts et les mesures de soins aux jeunes peuplements, qui peuvent être adaptées au cas par cas en fonction des objectifs de gestion ou de facteurs environnementaux (p. ex. climat). Selon les résultats de l'IFN4, la capacité de régénération des forêts varie d'une région à l'autre : en plaine, les peuplements font l'objet d'une gestion qui permet activement leur régénération et la diversité des essences augmente, tandis qu'en altitude, les peuplements qui ne sont plus gérés depuis des décennies sont en hausse. Ils deviennent alors de plus en plus denses et ne parviennent plus à se régénérer correctement. La Confédération, les cantons, les associations et d'autres organisations doivent disposer de moyens adéquats pour inciter les propriétaires forestiers à prendre activement



Dans cette forêt mélangée, l'épicéa et le hêtre ont beaucoup souffert à cause de la sécheresse. Les chênes sont en bonne santé.

Photo: Andreas Rigling, WSL, août 2018, près de Herblingen (SH)

des mesures de soins aux forêts, d'exploitation du bois ou de conservation de la biodiversité.

L'ampleur et la qualité de la régénération sont également primordiales pour assurer à long terme l'effet protecteur des forêts contre les dangers naturels. Les résultats de l'IFN4 soulignent que, au regard de cet effet, l'état des forêts protectrices est jugé bon. Malgré cette évolution positive, il est essentiel de garantir à long terme l'efficacité de la protection, la capacité de régénération jouant un rôle de premier plan en la matière. Or l'IFN4 témoigne d'un recul de la surface forestière à la capacité de régénération suffisante dans les forêts protectrices. Pour inverser cette tendance, des interventions régulières s'imposent afin de favoriser la régénération des forêts et ainsi de créer les conditions nécessaires au développement de peuplements étagés, adaptés au site et présentant un mélange d'essences adéquates. De telles forêts sont plus résistantes et peuvent dès lors mieux surmonter les défis à venir, comme les changements climatiques, les tempêtes ou les organismes potentiellement nuisibles.

Les moyens financiers engagés dans les mesures de soins aux forêts protectrices agissent ainsi à long terme de manière concrète et positive sur l'effet protecteur des

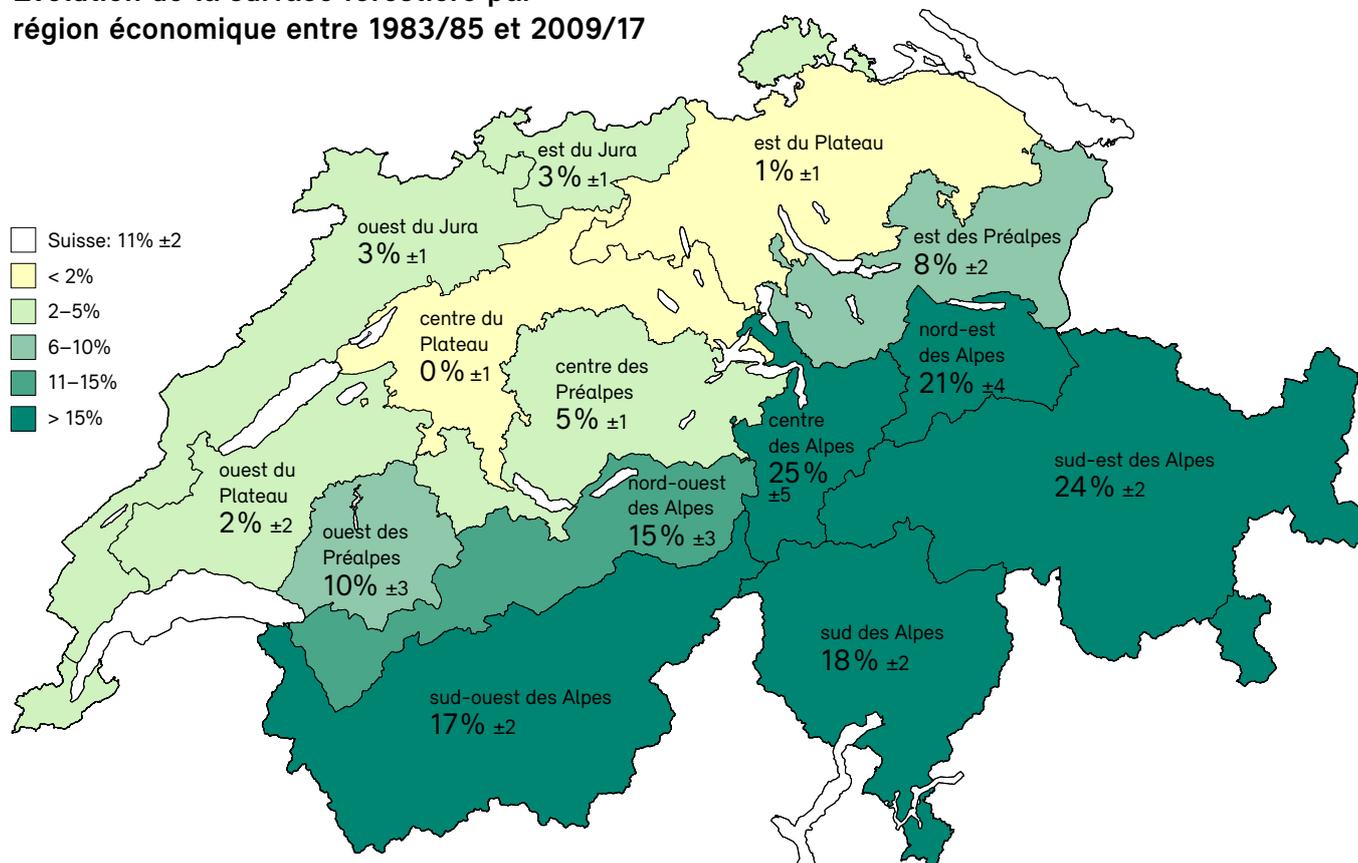
forêts. Les conventions-programmes contribuent à garantir cet effet durablement et sur l'ensemble du territoire, comme le veut la Politique forestière 2020.

La sécheresse et les organismes potentiellement nuisibles, une menace toujours plus forte pour la vitalité des forêts

Protéger les forêts contre les organismes potentiellement nuisibles et l'eau potable contre tout danger, maintenir la vitalité des arbres et préserver les sols forestiers sont autant de tâches qui comptent parmi les objectifs de la Politique forestière 2020. Comme le service spécialisé Protection de la forêt suisse, l'IFN4 fournit des indications sur les atteintes portées aux sols ainsi que les influences

biotiques et abiotiques sur les forêts et livre ainsi de précieuses informations sur l'état de santé de celles-ci. Aussi souligne-t-il que les dépôts d'azote sont encore bien trop élevés dans la plupart des forêts. Par ailleurs, il apparaît désormais clairement que les dégâts qui résultent d'une combinaison de plusieurs facteurs (p. ex. sécheresse/infestation de bostryches ou sécheresse/excédent d'azote) gagnent en importance. Outre l'impact accru des changements climatiques, il faut également s'attendre à ce que la menace des organismes exotiques potentiellement nuisibles se fasse de plus en plus lourde, en raison de la hausse du trafic transfrontalier de passagers et de marchandises. C'est dans le sud des Alpes que les effets combinés des changements climatiques, des espèces exotiques et du danger d'incendie de forêt se font le plus sentir. Depuis l'entrée en vigueur du complément apporté

Évolution de la surface forestière par région économique entre 1983/85 et 2009/17



Depuis le premier IFN (1983–1985), la surface forestière a été préservée même dans les zones densément peuplées, dans les zones faiblement peuplées, l'augmentation est frappante. Les chiffres sur la carte montrent l'évolution de la surface forestière depuis le premier IFN en pourcentage (± erreur d'estimation en pourcentage).

en 2017 à la loi sur les forêts, la Confédération soutient plus largement les mesures de protection des forêts. Les autorités fédérales et cantonales doivent continuer de recueillir les expériences tirées en la matière et garantir le transfert de connaissances entre les autorités et les milieux de la recherche, de la formation et de la pratique.

Bilan positif pour la biodiversité, lacunes concernant les néophytes

Les forêts occupent une fonction centrale s'agissant de la biodiversité en Suisse. La Politique forestière 2020, en adéquation avec la Stratégie Biodiversité Suisse, vise donc à conserver et à améliorer la biodiversité en forêt. L'IFN4 brosse un tableau globalement positif de celle-ci, bien que les résultats doivent être mis en perspective et replacés dans le contexte régional. Les conventions-programmes conclues entre la Confédération et les cantons ainsi que l'aide à l'exécution « Biodiversité en forêt : objectifs et mesures » constituent des instruments permettant de combler les lacunes existantes. S'agissant des néophytes de type herbacé et arbuste, qui nuisent à

la diversité des espèces, la situation est insatisfaisante et nécessite un renforcement, lorsque c'est possible, des mesures de prévention, d'endiguement et de lutte.

Surface forestière stable sur le Plateau, expansion ralentie en montagne

La politique forestière 2020 vise également la conservation de la surface forestière et sa répartition géographique. En Suisse, la surface forestière ne cesse de s'accroître depuis plus de 150 ans. Dans les régions de montagne, cette hausse s'explique par le déclin de l'agriculture alpestre. Selon les résultats de l'IFN4, l'expansion de la forêt s'est toutefois ralentie ces dernières années. Depuis l'IFN1 (1983–1985), la surface forestière est restée presque inchangée sur le Plateau où, à l'inverse des régions de montagne, les sols sont fortement sollicités (milieu bâti, infrastructures et agriculture). La dernière révision de la loi sur les forêts permet de trouver plus facilement des solutions concrètes en cas de conflits d'intérêts sans porter préjudice aux forêts.

En savoir plus

Renseignement

- M. Michael Reinhard, chef de la division Forêts (OFEV), tél. +41 58 463 20 65
- M. Michael Husstein, chef de la section Conservation des forêts et politique forestière (OFEV), tél. +41 58 462 21 70

Internet

- bafu.admin.ch/politique-forestiere2020
- bafu.admin.ch/foret-protectrice
- lfi.ch/index-fr

Rapport sur les résultats de l'IFN4

- Le rapport sur l'IFN4 peut être obtenu gratuitement (facturation des frais d'envoi) auprès de la boutique en ligne du WSL : www.wsl.ch/eshop